



**Direction Emploi Développement des Compétences**      **Décision n° 2023 - 33**

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de coordonnateur budgétaire, cadre expert 3,2 à la mission coordination ressources de la DGTPDS**

Réf. : 4.2.5

## **Décision**

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8 , 2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la mission coordination ressources, un emploi de cadre expert 3.2 chargé de de la coordination budgétaire, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

**Consolidation budgétaire et suivi de la Programmation Pluriannuelle des Investissements territorialisée (PPI) :**

- Proposer les arbitrages de la PPI et budgétaires à l'attention du directeur·trice et de la direction des finances
- Construire des outils de pilotage du budget
- Organiser le dialogue de gestion entre les directions pilotes et les directions gestionnaires
- Contribuer à la rédaction des rapports financiers de la collectivité

### **Animation des processus financiers et comptables liés aux pôles de proximité**

- Participer à l'élaboration, à la mise en œuvre des procédures financières et contribuer au suivi de la démarche performance en lien avec la direction des finances
- Élaborer des outils de suivi et des procédures communes aux pôles
- Réaliser des analyses sur des dossiers spécifiques
- Développer des activités de contrôle de gestion notamment dans le domaine des marchés publics et des achats
- Animer le réseau des cellules de gestion sur le volet finances en lien avec la responsable de la mission
- Être le référent des cellules de gestion pour toutes les questions budgétaires et comptables

### **Pilotage de la démarche qualité nettoyage et voirie sur le volet gestion des ressources financières**

- Construire, suivre et évaluer les indicateurs transversaux
- Participer et assurer le suivi des audits
- Analyser les impacts du processus sur l'activité et organiser le reporting
- Proposer les actions correctives et veiller à leur mise en œuvre au sein des pôles, en lien avec les responsables de cellule de gestion

### **Décide,**

**Article 1 : L'emploi de cadre expert 3,2 à la mission coordination ressources est ouvert au recrutement contractuel,**

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés territoriaux, à savoir au minimum / B 444 et au maximum / B 821, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, **21 FEV. 2023**

Pour la Présidente  
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

mis en ligne le :

**23 FEV. 2023**

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20230221-2023\_33DEC-AU  
Date de télétransmission : 23/02/2023  
Date de réception préfecture : 23/02/2023